

Edmund Burke a dit un jour: "Je ne sais pas comment m'y prendre pour incriminer tout un peuple. Je pense réellement que pour le sage le procédé n'est pas judicieux, pour le modéré il n'est pas bienséant; pour l'esprit empreint de sentiments humanitaires, il n'est ni doux ni clément."

Il n'est donc ni doux ni clément ni judicieux d'imputer à tous les Ukrainiens le crime d'un des leurs. Il y a du bon et du mauvais dans toute race et, à tout prendre, l'une n'est ni meilleure ni pire que l'autre. L'étude des statistiques judiciaires et de celles des pénitenciers établit nettement que la criminalité chez les gens qualifiés d'aubains n'est pas pire, dans l'ensemble, que chez les Canadiens de naissance.

Le principe de la sélection exclut tout préjugé

L'hon. M. Crerar doit avoir été inspiré par cette pensée quand il a dit:

"Ces gens peuvent apporter à la prospérité de notre pays une contribution réelle et précieuse. Il nous faudra donc, quand nous songerons à la reprise de l'immigration, nous libérer de tout préjugé. Nous ne devons pas supposer que les immigrants sont moins instruits, moins cultivés que leurs compatriotes déjà entrés au pays ou qu'ils sont inférieurs sur quelque point—En procédant à un choix judicieux, nous pouvons recruter des gens industriels, animés du véritable esprit de pionnier.—Le Canada n'a pas encore franchi l'étape de la colonisation."

Quand on se rend compte jusqu'à quel point tout le monde dans ce pays se ressemble, jusqu'à quel point les joies, les soucis, les aspirations, les vies sont les mêmes, quand on constate de plus, malgré ce que peuvent dire les diffamateurs, à quel point le respect de soi, l'honnêteté et la valeur sont répandus chez les gens du commun, de quelque origine qu'ils soient, le conseil que donne l'honorable sénateur d'abandonner tout préjugé dans le choix des immigrants n'en a que plus de poids.

Europe et Canada

Il est bien vrai que l'Europe est un assemblage de races turbulentes et inquiètes, qui diffèrent entre elles sous le rapport linguistique et religieux et chez qui couvent toutes les querelles des temps passés. Il est également vrai que nous avons au Canada une Europe en miniature; mais on ne peut s'empêcher de constater les différences de mentalités de nos citoyens de langues et d'origines diverses à l'égard non seulement de leur pays d'adoption, mais aussi des autres races qui contribuent à former notre grande nation. Il doit naturellement exister des différences de tempérament et de caractéristiques, mais elles disparaîtront quand nos citoyens d'origine étrangère se seront accoutumés et adaptés à leur nouveau milieu et quand nous les aurons convaincus avec tact que nous les acceptons à titre d'égaux pour partager les avantages aussi bien que les obligations inhérents à notre citoyenneté.

Les quatre libertés devraient être à l'honneur

Si nous voulons échapper aux terribles conséquences de la guerre, si nous voulons instaurer chez les hommes véritables une fraternité sans laquelle il ne saurait y avoir de paix, il est grandement temps que nous devenions réalistes à cet égard. Les quatre libertés dont on fait si grand état n'auront de sens que si on les met en pratique. Parlant de l'aspect moral de la question, l'hon. sénateur exprimait l'opinion que nous n'avons pas le droit de garder jalousement nos ressources pour nous seuls et de ne les partager avec personne. Une telle conduite, ajoutait-il, ne peut que nous mener à la ruine.